



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la  
Coopérative de ski de fond Mouski tenue le 25 septembre  
2024, à 19 h 30, à la salle GL-217 du Complexe sportif  
Desjardins, 150, 2<sup>e</sup> Rue Est, Rimouski.**

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

L'assemblée est ouverte à 19h40. On constate le quorum de 21 personnes présentes.

Le président du conseil d'administration de la Coop Mouski, Monsieur Francis Roy, souhaite la bienvenue aux gens présents.

**2. Nomination d'un ou d'une président(e) d'assemblée**

Mme Hélène Goulet propose Monsieur Francis Roy comme président d'assemblée. Monsieur Roy accepte.

Adopté à l'unanimité

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été envoyé aux gens présents à l'assemblée générale de ce soir par courriel avant la réunion. Au varia, aucun point n'est ajouté par les participants présents.

L'ordre du jour est proposé par Monsieur André Laberge, secondé par Monsieur Guy Cantin.

Adopté à l'unanimité

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 27 septembre 2023**

Monsieur Francis Roy nous fait la lecture du procès-verbal de la réunion de l'an passé ayant eu lieu le 27 septembre 2023. Suite à cette lecture, les gens présents à l'assemblée générale de ce soir ne soulèvent aucune question ou correction à apporter.

Monsieur Bernard Caron propose donc d'accepter le procès-verbal, secondé par Monsieur Richard Fournier.

Adopté à l'unanimité

**5. Présentation du rapport annuel 2023-2024 du conseil d'administration:**

**a. Rapport d'activités 2023-2024**

Le rapport d'activités est lu par le président d'assemblée. Il sera annexé à ce procès-verbal.

On souligne que l'élément marquant de la saison fut la rareté des précipitations. Un léger déficit de l'ordre de \$2500 est jugé compréhensible dans les circonstances.

De nombreux bénévoles ont participé aux diverses activités de la Coop. Malheureusement 3 évènements majeurs ont dû être annulés par manque de neige et du faible taux d'inscription. On remercie les bénévoles impliqués.

Une demande de subvention pour des travaux majeurs pour améliorer la devanture et l'entrée principale du chalet n'a pas été retenue par le PAFIRSPA. Les bénévoles impliqués sont remerciés pour le montage de ce dossier exigeant qui on l'espère pourra à nouveau être soumis éventuellement.

Neuf nouveaux membres ont acquis une part sociale en 2023-2024, portant le nombre de membres à 215.

On remercie l'équipe des traceurs pour le travail accompli malgré le peu de neige. On souligne que les travaux faits à l'automne permettent le traçage avec une quantité minimale de neige.

L'équipe de Sécuri-Mouski souligne le manque majeur de bénévoles, ils ne peuvent que patrouiller la fin de semaine. Ils auront besoin de plus de bénévoles l'an prochain pour assurer le service.

Les autres réalisations de la Coop Mouski sont aussi mentionnées telles que les cours de ski, l'aménagement intérieur du chalet.

#### **b. États financiers 2023-2024**

Madame Line Perreault présente les états financiers de la Coop Mouski qu'elle a elle-même préparés. Les questions des participants sont répondues.

Monsieur Bernard Caron propose l'adoption des états financiers tels que présentés, appuyé de Monsieur Guy Cantin.

Adopté à l'unanimité

#### **c. Prévisions budgétaires 2024-2025**

Madame Nicole Bélanger fait la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025. Les prévisions sont dites conservatrices et l'on espère que la vente des cartes de saison et des billets journaliers maintiendra son niveau actuel.

On félicite ceux qui les ont préparées.

Les prévisions budgétaires ainsi présentées sont proposées par Monsieur Guy Canuel, il est secondé par Madame Lise Rioux.

Adopté à l'unanimité

## **6. Nomination d'un vérificateur**

On suggère Madame Lise Rioux comme vérificatrice pour l'année 2024-2025.

Monsieur Jean-François Dubé appuie cette suggestion et Madame Line Perreault le seconde.

Adopté à l'unanimité

## **7. Rapport du responsable de Mouski Nordique**

Monsieur Hugues Benoît, responsable de Mouski Nordique, ne pouvait pas être présent lors de la présente assemblée. Monsieur Francis Roy fait la lecture du rapport d'activité produit par Mouski Nordique.

Malgré un hiver doux et peu enneigé, le club a offert huit cours à 61 jeunes, incluant une première pour le Mouski Nordique, soit un cours de Jackrabbitt en terrain sec.

L'équipe de compétition est constituée de 25 athlètes. De ce nombre, cinq athlètes évoluent dans le volet Alliance Sports-Étude avec le Cégep de Rimouski. Ils ont participé à diverses compétitions pendant la saison. Les athlètes sont entraînés par une équipe dynamique d'entraîneurs. L'entraîneure-chef demeure Madame Annik Gagné.

Le CA du Mouski Nordique tient à remercier les bénévoles et les employés de la Coop pour les installations de haute qualité et le traçage des pistes adapté à leur programmes.

## **8. Ratification des actes des administrateurs**

Monsieur André Laberge, secondé par Madame Line Perreault propose la ratification des actes des administrateurs.

Adopté à l'unanimité

## **9. Élections**

Les administrateurs dont le poste est pair terminent leur mandat. La liste des administrateurs est la suivante:

1. Michael Scarratt (mandat 1, an 2)
2. André Banville (mandat renouvelable)
3. Francis Roy (mandat 2, an 2)
4. Dave Dumas (mandat renouvelable)
5. Hélène Goulet (mandat 1, an 2)
6. Josée Bilodeau (mandat non renouvelable)
7. Gilles Cormier (mandat 1, an 2)
8. Nicole Bélanger (mandat renouvelable)

## 9. Gilbert Pelletier (mandat 1, an 2)

Madame Hélène Goulet propose Monsieur Francis Roy comme président d'élection et ce dernier accepte.

Monsieur Francis Roy propose Madame Hélène Goulet comme secrétaire d'élection et elle accepte.

Les mises en candidatures sont les suivantes:

Monsieur André Banville proposé par Monsieur André Laberge  
Madame Nicole Bélanger proposée par Monsieur Claude Heppell  
Monsieur Dave Dumas proposé par Monsieur Guy Canuel  
Monsieur Blondin Lavoie proposé par Madame Hélène Goulet  
Monsieur André Laberge proposé par Madame Nicole Bélanger  
Monsieur Guy Cantin proposé par Monsieur Gilbert Pelletier  
Monsieur Paul Robichaud proposé par Monsieur Michael Scarratt  
Monsieur Claude Heppell proposé par Monsieur Jean-François Dubé  
Monsieur Jacques Levesque proposé par Monsieur Jean-François Dubé  
Monsieur José Roberge proposé par Monsieur Jean-François Dubé

La période des mises en candidatures est déclarée fermée par le président d'élection suite à la proposition de Monsieur Claude Heppell.

Suite à la fin des mises en candidatures, Madame Nicole Bélanger, ainsi que Messieurs André Banville, Dave Dumas et André Laberge acceptent une candidature sur un poste d'administrateur au conseil d'administration. Sur quatre postes en élection, il y a donc quatre candidats intéressés. Ils sont donc déclarés élus à l'unanimité.

## 10. Points d'information

### a) Don de parts sociales

Monsieur Francis Roy nous informe de la possibilité qu'a un membre de faire don de sa part sociale. Les détails sur la façon de procéder seront à venir, tout comme la façon de comptabiliser ces dons.

## 11. Varia

Aucun point n'a été ajouté en varia par les participants.

## 12. Levée de l'assemblée.

Monsieur Guy Canuel propose la levée de l'assemblée, secondé par Monsieur Claude Heppell. Elle se termine à 21 heures.

Francis Roy  
Président de la Coop Mouski

Hélène Goulet  
Secrétaire d'assemblée

*Procès-verbal rédigé par Hélène Goulet (2024-09-25)*